



Pré-inscription

Terrain de jeux Beaumont du 8 avril au 22 mai 2020

En raison du contexte actuel en lien avec la COVID-19, nous procédons à une pré-inscription afin que vous puissiez réserver la place de vos enfants dès maintenant au terrain de jeux de Beaumont pour l'été 2020. Pour ce faire, veuillez utiliser le lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScqHXPPCICCFGr0CBKf9YwOK1XCRT7mF-KP-l-A36J-tySHw/viewform>

*****AUCUN PAIEMENT N'EST REQUIS POUR LA PRÉ-INSCRIPTION*****

Il est important de savoir que les places sont limitées et accordées au premier arrivé. Les résidents de Beaumont seront priorités.

Lorsque nous aurons la confirmation que le terrain de jeux aura bel et bien lieu, nous vous communiquerons les informations nécessaires afin que vous puissiez procéder à l'inscription officielle de vos enfants.

Pour rester informé, vous pouvez aimer les pages Facebook Terrain de jeux de Beaumont et celle de la Municipalité. Les informations seront également disponibles sur le site internet de la Municipalité au: <http://beaumont-qc.com>

Vous pouvez également communiquer en message privé via la page Facebook Terrain de Jeux de Beaumont directement avec la coordonnatrice du terrain de jeux 2020, Laurence Lafontaine, ou encore avec le responsable du service des loisirs Stéphane Canac-Marquis par courriel au : scanac-marquis@beaumont-qc.com.

Voici à titre indicatif les informations que vous aurez besoins d'avoir au moment que nous annoncerons la date d'inscription officielle :

Inscription officielle

L'inscription officielle se fera uniquement sur le site internet de la municipalité au : www.beaumont-qc.com (cliquer sur l'icône «*inscription*» que vous trouverez sur la page d'accueil du site internet de la Municipalité). Les places sont limitées et seront accordées au premier arrivé. Il est très important de seulement inscrire *les semaines auxquelles participeront vos enfants*. Aucun changement ne sera possible.

Paiement à la date officielle d'inscription

Le paiement doit se faire en même temps que l'inscription par VISA ou Mastercard et la municipalité n'acceptera aucune annulation ni remboursement sauf dans les cas de forces majeures. Par exemple, un événement exceptionnel auquel on ne peut faire face et pouvant limiter la participation du jeune de façon significative au camp de jour. Une demande écrite devra être adressée au conseil municipal et déposée au responsable du Services des loisirs. Des pièces justificatives pourraient être demandées au besoin.

Tarification camp et service de garde

TARIFICATION À LA SEMAINE	PRIX RÉGULIER PAR ENFANT	RABAIS DE 4 SEMAINES ET PLUS
Camp	65\$	15%
Service de garde	30\$	15%

Rabais quatre semaines et plus

Un rabais de 15% s'applique automatiquement lorsque vous choisissez quatre semaines et plus pour le camp et le service de garde. Celui-ci s'applique seulement aux résidents de Beaumont.

Rabais famille

Un rabais « enfant de la même famille » s'applique sur les inscriptions de plus d'un enfant d'une même famille (*même adresse*). Ce rabais s'applique aussi au non-résident.

Non-résident

Les demandes d'inscription des non-résidents seront admises moyennant une majoration de 50 % du coût indiqué. Par contre, il est à noter que la priorité est aux résidents de Beaumont.

Le tarif inclut

- Un chandail
- Six sorties incluant le transport
- Des activités spéciales dans le parc de Vincennes
- La baignade à la piscine
- Les jeux d'eau
- L'animation et le matériel
- Les frais de gestion et d'administration

Tarif du camp, pour une à trois semaines, incluant le rabais famille pour les résidents

Nombre Semaines	Prix régulier par enfant	2 enfants 10%	3 enfants 20%	4 enfants et/+ 25%
1	65 \$	117 \$	156 \$	195 \$
2	130 \$	234 \$	312 \$	390 \$
3	195 \$	351 \$	468 \$	585 \$

Tarif du camp, pour quatre semaines et plus, incluant le rabais famille et le rabais quatre semaines et plus pour les résidents

Nombre Semaines	Prix régulier par enfant	2 enfants 10%	3 enfants 20%	4 enfants et/+ 25%
4	221\$	397,80\$	530,40\$	663\$
5	276,25\$	497,25\$	663\$	828,75\$
6	331,50\$	596,70\$	795,60\$	994,50\$
7	386,75\$	696,15\$	928,20\$	1160,25\$

Tarif du service de garde, pour une à trois semaines, incluant le rabais famille pour les résidents

Nombre Semaines	Prix régulier par enfant	2 enfants 10%	3 enfants 20%	4 enfants et/+ 25%
1	30 \$	54 \$	72 \$	90 \$
2	60 \$	108 \$	144 \$	180 \$
3	90 \$	162 \$	216 \$	270 \$

Tarif du service de garde, pour quatre semaines et plus, incluant le rabais famille et le rabais quatre semaines et plus pour les résidents

Nombre Semaines	Prix régulier par enfant	2 enfants 10%	3 enfants 20%	4 enfants et/+ 25%
4	102\$	183,60\$	244,80\$	306\$
5	127,50\$	229,50\$	306\$	382,50\$
6	153\$	275,40\$	367,20\$	459\$
7	178,50\$	321,30\$	428,40\$	535,50\$

*Le service de garde pour du dépannage est payable à la fois au coût de 10\$ par journée.

À retenir :

*Le camp de jour se déroulera **du 29 juin au 14 août 2020!**

*Les heures du camp de jour sont : de 9h à 16h (*Le dîner est de 11h45 à 12h45*)

***Les heures du service de garde sont :** de 7h à 9h et de 16h à 18h.

*Il est très important de bien choisir le nombre de semaines que vous désirez et de vérifier vos semaines choisies avant d'effectuer le paiement.

*La municipalité vous remettra un relevé 24 afin que vous puissiez obtenir un crédit d'impôt au provincial et au fédéral. *Il est donc important de bien inscrire votre numéro d'assurance sociale lors de l'inscription.*

***Pour les familles déjà inscrites sur le site d'inscription, il est très important de mettre vos informations personnelles à jour, principalement votre numéro de téléphone de maison, de bureau et de cellulaire ainsi que les informations de la personne à rejoindre en cas d'urgence.**

*Acronyme sur le site des inscriptions :

TDJ : Terrain de jeux

SDG : Service de garde